



PROCEDURE ADAPTEE (Articles R.2123-1 et s. du Code de la Commande Publique)

Annonce intégrale parue au B.O.A.M.P. sous le n° 21-149482

ORGANISME ACHETEUR :

VILLE DE BIARRITZ

Direction des Marchés Publics

Avenue Edouard VII - B.P. 58 - 64202 BIARRITZ Cedex

☎ : 05.59.41.39.69 - E-mail : marche@biarritz.fr

OBJET DE LA CONSULTATION :

Accord cadre à bons de commande pour l'achat de denrées alimentaires « Epicerie - Surgelés - Produits traiteurs » destinées aux restaurants scolaires et à l'A.L.S.H. gérés par la Ville de Biarritz.

Accord cadre en 7 lots :

Minima et maxima susceptibles d'être commandés pendant la durée de l'accord cadre :

- ♦ Lot n° 1 : Epicerie sèche et appertisée, produits déshydratés, biscuiterie et boissons
minimum : 15 000 € (T.T.C.) maximum : 45 000 € (T.T.C.)
- ♦ Lot n° 2 : Salade traiteur fraîche
minimum : 1 000 € (T.T.C.) maximum : 3 000 € (T.T.C.)
- ♦ Lot n° 3 : Entrées et plats cuisinés surgelés
minimum : 9 000 € (T.T.C.) maximum : 27 000 € (T.T.C.)
- ♦ Lot n° 4 : Poissons et produits de la mer surgelés
minimum : 11 000 € (T.T.C.) maximum : 33 000 € (T.T.C.)
- ♦ Lot n° 5 : Viandes, volailles et préparations carnées surgelées
minimum : 9 000 € (T.T.C.) maximum : 27 000 € (T.T.C.)
- ♦ Lot n° 6 : Légumes, aromates et poêlées de légumes surgelés
minimum : 12 000 € (T.T.C.) maximum : 36 000 € (T.T.C.)
- ♦ Lot n° 7 : Pâtisseries surgelées et glaces
minimum : 4 000 € (T.T.C.) maximum : 12 000 € (T.T.C.)

Les candidats devront fournir des échantillons (conditions décrites dans le règlement de la consultation).

DUREE DE L'ACCORD CADRE :

L'accord-cadre sera conclu pour l'année 2022.

OBTENTION DES DOSSIERS :

Le dossier doit être téléchargé à l'adresse suivante : <https://demat-ampa.fr>

.../...

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES :

Pour toute question ou demande dans le cadre de la consultation, veuillez utiliser le profil acheteur de la Ville de Biarritz : <https://demat-ampa.fr>
Une réponse vous sera apportée sur celui-ci.

CONDITIONS DE REMISE OFFRES :

La date limite de remise des candidatures est fixée au 29 novembre 2021 à 16 h 00, par voie électronique à l'adresse suivante : <https://demat-ampa.fr>
Le dépôt des candidatures doit être effectué uniquement par voie électronique via le profil acheteur (pas d'envoi par courrier ou courrier électronique).